

## CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

Mises à jour le **[date à renseigner]**

Les présentes Conditions Générales de Services (ci-après « **CGS** ») s'appliquent à toutes les prestations de création de site internet et d'hébergement, fournies par la société NETDEV, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS d'Annecy sous le n° 821 385 846, dont le siège social est 8 avenue du Pré Closet, à 74940 Annecy-le-Vieux (ci-après « **NETDEV** »), livrées et facturées en France Métropolitaine, à ses clients professionnels (ci-après « **Client** »). Elles prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation expresse et formelle de la société NETDEV.

NETDEV et le Client sont désignés ci-après collectivement « **Parties** » ou individuellement « **Partie** ».

Toute Commande vaut acceptation par le Client des CGS.

Les stipulations des présentes conditions générales ne sauraient être modifiées par des stipulations contraires, sans l'accord exprès et écrit des Parties. NETDEV se réserve la possibilité d'adapter, de modifier ou de mettre à jour, à tout moment les conditions générales de vente. En cas d'adaptation, de modification ou de mise à jour, seront appliquées les conditions générales de vente en vigueur au jour de la Commande.

### 1. Définitions

Les termes commençant par une majuscule, utilisés au singulier ou au pluriel, dans les présentes CGS auront le sens suivant :

« **CGS** » désigne les présentes conditions générales de services encadrant la réalisation des Prestations entre NETDEV et le Client en application de toute Commande.

« **Client** » désigne le Client de NETDEV agissant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale et ayant ainsi la qualité de professionnel au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.

« **Commande** » désigne toute commande de Prestations valablement formée par la signature du Devis par le Client, ou le cas échéant, l'émission d'un bon de commande correspondant, exactement et sans réserve, au Devis ou toute acceptation écrite du Devis.

« **Contrat** » désigne l'ensemble des documents contractuels suivants, engageant les Parties : le Devis, les éventuelles conditions particulières complémentaires applicables, les CGS et leurs avenants éventuels ainsi que les annexes des présentes CGS.

« **Devis** » désigne la proposition commerciale établie par NETDEV, définissant l'étendue des Prestations, leurs modalités de réalisation, le calendrier et le prix convenu entre les Parties.

« **Prestations** » désigne l'ensemble des services décrits au sein du Devis que NETDEV s'engage à réaliser.

### 2. Commande

Lors de l'établissement du Devis, NETDEV a fourni des informations et dispensé des conseils au Client concernant le choix des Prestations, en fonction des besoins exprimés par celui-ci.

Cependant le Client reste responsable du choix des Prestations au titre de la Commande.

En outre, le Client déclare avoir fourni, préalablement à la réalisation du Devis, toute la documentation et les informations utiles nécessaires à la compréhension de ses besoins. Avant toute Commande, le Client peut vérifier la conformité du Devis à ses besoins. Le cas échéant, le Client peut demander toute précision dont il aurait besoin pour vérifier cette conformité. Il peut également demander à NETDEV d'adapter son Devis en cas d'incohérence avec ses besoins. Si elle est en mesure de le faire, NETDEV émettra un nouveau Devis.

Le Contrat sera formé après signature par le Client du Devis émis par NETDEV sur la base des informations transmises par le Client. Sauf mention contraire, le Devis est **valable un (1) mois** à compter de sa date d'émission. Tout Devis signé par le Client vaut Commande et engage les deux Parties.

L'accès aux prestations fournies par NETDEV est réservé aux personnes morales ou aux personnes physiques inscrites en tant qu'entrepreneur individuel.

## CHAPITRE 1 : CLAUSES APPLICABLES AUX PRESTATIONS DE CREATION DE SITE INTERNET

### 3. Obligations de la société NETDEV

La prestation de la société NETDEV consiste en la création et la représentation fonctionnelle et graphique du site internet à partir des demandes du Client formalisées lors des pourparlers (ci-après le « **Site** »).

### 4. Obligations du Client

Le Client s'engage à fournir à la société NETDEV, à titre strictement confidentiel :

- son éventuel cahier des charges ;
- les informations nécessaires pour appréhender au mieux ses produits et ses marchés ;
- les moyens matériels, techniques (code d'accès, éventuellement plateforme d'hébergement), humains, ainsi que tous les éléments nécessaires à la conception et à la réalisation du Site internet (logos, charte graphique, codes couleurs, ...) tel qu'il a été défini d'un commun accord entre les Parties.

Le Client est pleinement responsable des éléments (textes, musiques, photographies...) transmis à la société NETDEV. Le Client doit être titulaire des droits nécessaires à leur utilisation dans le cadre de son Site internet.

Tout retard dans l'exécution de la Prestation dû à un défaut de collaboration de la part du Client ne pourra être imputé à la société NETDEV.

Enfin, le Client aura l'obligation, nonobstant l'intervention de la société NETDEV, de procéder à une sauvegarde des données insérées sur le Site. Il appartient ainsi au Client de s'assurer de réaliser une sauvegarde respectant la règle du 3-2-1 conformément aux règles d'hygiène informatique définies par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information. Il est clairement précisé que la responsabilité de la société NETDEV, qui ne fournit pas de prestations de sauvegarde de données, ne pourra pas être engagée à ce titre.

## 5. Etapes de conception du Site

### 5.1 Paramétrage technique sur la plateforme d'hébergement

La prestation d'hébergement peut être fournie par la société NETDEV selon les modalités définies au Chapitre 2 ci-après.

Lorsque le Client ne souhaite pas recourir aux services d'hébergement fournis par NETDEV, il reconnaît que Site devra disposer d'une plateforme d'hébergement robuste offrant toutes les garanties de maintien et de disponibilité, cette plateforme devant être en outre évolutive, ainsi que des licences logicielles nécessaires à son bon fonctionnement. Les prérequis techniques étant amenés à évoluer, NETDEV fournira la liste des licences logicielles nécessaires et autres prérequis techniques le cas échéant, sur demande du Client.

### 5.2 Conception de la charte graphique et de l'ergonomie du Site

Le Client transmettra à NETDEV des visuels et des photos des produits qu'il souhaite faire figurer sur son Site de bonne qualité ainsi que les fiches descriptives des produits, afin que NETDEV puisse élaborer la charte graphique du Site.

A réception de ces éléments, dans un délai indicatif de quatre (4) mois, la société NETDEV établira une charte graphique du Site Internet, ainsi que le projet d'architecture du Site, qui seront soumis à la validation du Client.

Dans un délai de quinze (15) jours ouvrés suivant l'envoi par NETDEV de la charte graphique et du projet d'architecture du Site, le Client validera le projet par retour d'e-mail ou émettra des réserves sur celui-ci. Si le Client n'a émis aucune réserve dans le délai précité, la charte graphique ainsi que le projet d'architecture soumis au Client seront considérées comme validés. En cas de réserves émises par le Client dans le délai précité, NETDEV apportera les modifications souhaitées, en une fois. Toute demande de modification complémentaire ou ultérieure sera effectuée sur devis complémentaire.

NETDEV informe le Client que certains contenus (images, illustrations, visuels, éléments graphiques, etc.) pouvant être intégrés au Site peuvent être générés ou enrichis à l'aide d'outils d'intelligence artificielle générative. Ces contenus sont fournis dans le respect des bonnes pratiques professionnelles et avec un contrôle éditorial et graphique de NETDEV, qui s'assure de leur cohérence et de leur adéquation avec le projet du Client.

Le Client reconnaît que :

- Les contenus générés par des outils d'IA sont produits à partir de modèles statistiques et peuvent comporter des inexactitudes, approximations ou similitudes avec des éléments existants ;
- NETDEV ne peut garantir l'absence totale de droits de tiers (droits d'auteur, droits voisins, droit à l'image, marques, etc.) sur les contenus générés, bien qu'il mette en œuvre les diligences nécessaires pour limiter ce risque ;

Le Client reste responsable de la validation finale des contenus avant leur diffusion publique sur son Site.

En cas de demande spécifique du Client d'exclure l'usage de l'IA générative, celui-ci doit en informer expressément NETDEV par écrit avant le démarrage du projet.

### 5.3 Intégration du Site

L'intégration d'un Site internet consiste à transformer une charte graphique internet en code HTML permettant d'être consultable sur internet.

Le Client est tenu de relire très attentivement ses textes **avant de les transmettre** (orthographe, majuscules, singulier/pluriel, tournures de phrases...). A la livraison du Site internet, si les modifications demandées par le Client sur les textes s'avéraient importantes, la société NETDEV se réserve le droit de facturer un supplément au prorata du temps supplémentaire passé, après en avoir averti le Client.

### 5.4 Réception

Une fois la charte graphique validée par le Client et le développement et l'intégration de ce Site réalisés par la société NETDEV, NETDEV met en ligne la version bêta du Site. Le Client devra valider le Site internet ou émettre des réserves dans le délai d'un(1) mois suivant cette mise en ligne.

En cas de silence du Client dans le délai susvisé imparti, le Site internet sera considéré comme étant achevé et le Client sera considéré avoir réceptionné définitivement le Site internet. Le Client sera alors redevable du prix restant à payer.

Toute demande de correction effectuée par le Client plus d'un (1) mois après la mise en ligne du Site devra faire l'objet d'un devis complémentaire, ou ne pourra être traitée que dans le cadre d'une maintenance forfaitaire.

### 5.5 Réserves

Si le Client émet des réserves dans le délai d'un (1) mois suivant la mise en ligne du Site, la société NETDEV disposera d'un délai de deux (2) semaines afin de prendre en compte les réserves. La phase de réalisation du Site internet sera alors soumise à nouveau au Client une fois les modifications apportées par NETDEV, le Client disposant d'un délai de deux (2) semaines à compter de la soumission de la version modifiée par la société NETDEV pour la valider. En cas de nouvelles réserves émises par le Client sur la version modifiée par NETDEV, toute demande de modification substantielle ou portant sur la maquette graphique validée par le Client avant son intégration fera l'objet d'un devis complémentaire.

## 6. Propriété intellectuelle

La société NETDEV est l'auteur du Site internet. À ce titre, elle est titulaire de l'intégralité des droits d'auteur sur celui-ci, conformément au Code de la propriété intellectuelle, à l'exclusion des contenus ayant été apportés par le Client, dont il demeure propriétaire. La Commande ne saurait valoir cession de droits d'auteurs au profit du Client.

Par ailleurs, concernant les composants du Site internet que la société NETDEV aurait apportés et dont elle ne serait pas l'auteur, la société NETDEV déclare avoir acquis tous les droits nécessaires à leur exploitation, à l'exception des contenus générés ou modifiés par des outils d'intelligence artificielle qui ne peuvent par nature être exempts de toute revendication par un tiers et ce bien que la société NETDEV ait fait ses meilleurs efforts pour limiter le risque attaché.

Pendant toute la durée du Contrat, la société NETDEV concède au Client, un droit d'utilisation, non-exclusif, interne, personnel et non-transférable, du Site internet. Le droit ainsi concédé consiste en (i) un droit d'utilisation des fonctionnalités mises à disposition sur le Site internet, (ii) un droit de consultation en ligne de leurs pages, (iii) un droit de représentation au public via le réseau internet et (iv) un droit de reproduction consistant en une impression et/ou une sauvegarde de ces pages.

Ces droits s'appliqueront à toutes les corrections, modifications et évolutions fonctionnelles que la société NETDEV pourrait apporter au Site internet pendant l'exécution du Contrat.

Tous les autres droits de propriété intellectuelle sont expressément conservés par la société NETDEV.

NETDEV conserve par ailleurs la propriété de ses outils, méthodes, bibliothèques de codes, modèles graphiques et savoir-faire préexistants ou développés parallèlement, qu'elle pourra librement réutiliser pour d'autres projets. Le Client bénéficie d'un droit d'utilisation non exclusif de ces éléments dans le cadre du Site livré.

## CHAPITRE 2 : CLAUSES APPLICABLES AUX PRESTATIONS D'HEBERGEMENT

### 7. Prestations d'hébergement fournies par la société NETDEV

La prestation de la société NETDEV consiste en l'hébergement et la maintenance du site internet du Client, hébergé sur un serveur dédié chez SCALEWAY (dont les conditions générales sont accessibles au lien suivant <https://www.scaleway.com/fr/contrats/> et les mesures de sécurité au lien suivant <https://security.scaleway.com/>), pour la durée indiquée sur le Devis.

La société NETDEV s'engage à rendre accessible le Site du Client identifié lors de la Commande, sur le réseau internet.

La société NETDEV se chargera sur demande du Client des formalités d'acquisition du nom de domaine choisi par le Client, sous réserve de sa disponibilité. L'acquisition se fera au nom et pour le compte du Client.

#### 7.1. Hébergement

La société NETDEV effectuera les prestations suivantes :

- Hébergement sur ses serveurs du Site du Client
- Mise à disposition du Client de l'accès au Site internet
- Maintenance de l'hébergement du Site

#### 7.2. Disponibilité du service d'hébergement

La société NETDEV s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service d'hébergement de qualité, conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art, au titre d'une obligation de moyens.

La société NETDEV s'engage à assurer un service d'hébergement 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, sauf :

- Cas de Force Majeure,
- Opérations de mises à jour du Site par le Client ou par la société NETDEV à la demande de ce dernier,
- Opérations de maintenance curative et/ou évolutive, et d'entretien sur le serveur ou le Site,
- Défaillance ayant pour origine une mauvaise utilisation du service par le Client,
- Incident non prévisible et/ou d'évènements échappant à son contrôle (tels que cyberattaques) pouvant créer des interruptions totales ou partielles de services ou des perturbations plus ou moins importantes,
- Défaillance du réseau internet.

Compte tenu des spécificités du réseau internet, NETDEV ne garantit ni l'accès sans interruption au Site par les utilisateurs de celui-ci, ni la vitesse d'accès, ni l'impossibilité d'un piratage ou autres criminalités informatiques.

En cas d'incident, la société NETDEV prendra les mesures raisonnables dont elle dispose afin d'y remédier. En tout état de cause, la société NETDEV s'engage à assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils et à protéger, dans la mesure du possible, son serveur.

#### 7.3. Maintenance du service d'hébergement

Toute anomalie (dysfonctionnement du Site par rapport à sa livraison livrée) signalée par le Client ou les équipes de NETDEV fera l'objet de corrections par NETDEV. NETDEV fera ses meilleurs efforts pour apporter ces corrections dans les meilleurs délais.

Le Client bénéficie d'un support technique pour informer NETDEV des anomalies constatées sur le Site, à des fins strictement correctives. Le Client signalera à NETDEV toute anomalie par e-mail à : [support@netdev.fr](mailto:support@netdev.fr). Le support est joignable du lundi au vendredi (hors jours fériés français), de 9h à 17 heures. NETDEV fera ses meilleurs efforts pour apporter une réponse à la demande formulée dans un délai raisonnable.

Le fonctionnement du service d'hébergement pourra être interrompu pour permettre d'effectuer les travaux d'entretien et de maintenance curative et/ou évolutive du système informatique (matériels et logiciels) que la société NETDEV doit effectuer pour conserver un service de qualité (corrections nécessaires à la sécurité du serveur ou du Site ou à son bon fonctionnement par exemple) ou en cas de mise à jour (mises à jour de sécurité par exemple). Sauf urgence, ces travaux sont effectués aux heures où le serveur est le moins utilisé par le public. La durée totale de ces travaux ne devra pas dépasser au total 24 heures par mois.

En outre, sauf urgence, la société NETDEV peut procéder, après avoir averti le Client, à des arrêts du serveur liés à des raisons techniques exceptionnelles telles que changements d'ordinateurs, extension ou migration de son système, etc.

La société NETDEV pourra également interrompre le service d'hébergement si ce dernier constitue un danger pour le maintien de la sécurité du serveur, notamment en cas de piratage du serveur, du Site du Client, ou de non-installation d'une mise à jour par le Client ayant pour conséquence la détection d'une faille dans la sécurité du système ou entraînant des dysfonctionnements du Site.

En tout état de cause, la société NETDEV s'engage à faire ses meilleurs efforts pour limiter au maximum le temps d'interruption.

Sauf urgence, si l'accès au Site est susceptible d'être momentanément interrompu pour des opérations de maintenance planifiée, la société NETDEV en informera le Client par e-mail, notification ou tout autre moyen approprié.

## **8. Obligations du Client**

Le Client s'engage à ne pas héberger de site illégaux ou contraires aux bonnes mœurs, notamment des sites à contenus racistes, d'incitation à la haine raciale, à caractère pédopornographiques, contrefaisant ou diffamant. De même, le Site ne pourra donner accès à d'autres sites comportant de tels éléments.

Le Client assume seul les risques et périls de son activité. Il est notamment entièrement responsable des services télématiques et informations et autres qu'il diffuse, de leur exploitation et de leur mise à jour.

A ce titre, NETDEV pourra refuser de mettre en ligne tout contenu qui contreviendrait aux principes énoncés ci-avant sans préjudice de l'exercice de ses droits.

Sans préjudice des stipulations du Contrat, le Client déclare à NETDEV qu'il dispose directement ou indirectement de toutes les autorisations d'utilisation et de diffusion des contenus susceptibles d'être utilisés ou diffusés par l'intermédiaire de son Site internet qu'il communique à NETDEV pour mise en ligne.

Et, le Client garantit NETDEV des conséquences de tout recours de tiers et/ou d'ayants-droits quant à l'hébergement et à la diffusion de tout contenu protégé par un droit de propriété intellectuelle et qui contreviendrait aux principes énoncés ci-avant. De manière générale, le Client garantit NETDEV de tout recours de tiers portant sur les contenus qu'il apporte au Site.

Le Client s'oblige à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter qu'un dommage quelconque ne résulte pour lui d'une atteinte à ses données. Le Client se prémunira à cet effet contre les risques, en assurant une sauvegarde régulière de ses données conformément à l'état de l'art en vigueur.

## **9. Restriction, limitation et suspension des prestations d'hébergement**

La société NETDEV est soumise au régime de responsabilité prévu aux articles 6.I.2. et suivants de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique. A ce titre, NETDEV ne saurait en aucun cas être tenue responsable du contenu publié sur le Site internet du Client et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard.

À ce titre, NETDEV est susceptible d'être destinataire de réquisitions, injonctions ou demandes émanant d'autorités administratives ou judiciaires compétentes, portant notamment sur le retrait de contenus, la suspension de l'accès au Site ou la conservation de données.

Le Client reconnaît et accepte que NETDEV puisse, afin de se conformer à ses obligations légales ou à toute décision émanant d'une autorité compétente, supprimer, rendre inaccessible ou suspendre tout ou partie du Site ou de son contenu, sans notification préalable lorsque la loi ou l'urgence le justifie. NETDEV se réserve également le droit de coopérer, conformément à la loi, avec les autorités qui effectueraient des vérifications relatives aux contenus du Site internet du Client qu'elle héberge.

De telles mesures, prises en application d'une obligation légale ou réglementaire ou en exécution d'une décision d'autorité compétente, ne sauraient engager la responsabilité de NETDEV, ni ouvrir droit à indemnisation au profit du Client.

Le Client reconnaît que des tiers peuvent notifier à NETDEV l'existence sur le Site de contenus qu'ils estiment illicites.

En cas de notification conforme aux dispositions de l'article 6.I.5 de la LCEN ou lorsque le caractère manifestement illicite du contenu est établi, NETDEV pourra procéder à toute mesure de retrait, restriction ou de suspension nécessaire, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

NETDEV s'engage, dans la mesure du possible et sauf interdiction légale, à informer le Client des mesures prises.

En toute hypothèse, la suspension ou l'interruption des Prestations pour les motifs mentionnés ci-dessus ne donnera droit au versement d'aucun dédommagement au CLIENT, celui-ci restant responsable des contenus du Site et redévable envers NETDEV de toutes les sommes dues jusqu'à la fin de la durée des Prestations.

## **10. Propriété intellectuelle**

Les logiciels mis à la disposition du Client pour héberger le Site internet restent la propriété exclusive de la société NETDEV.

## **11. Données personnelles**

### **11.1. Données collectées par NETDEV**

Les Parties conviennent de se conformer respectivement à la réglementation relative aux données personnelles et en particulier à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le Règlement Européen 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après la « **Règlementation Informatique et Libertés** »).

A ce titre, le Client s'engage à fournir les informations relatives aux traitements de données de ses préposés réalisés par NETDEV, en application du Contrat. NETDEV sera amenée à traiter les données des préposés du Client pour l'exécution du Contrat afin de traiter la Commande et de gérer la fourniture des Prestations et éventuellement réaliser des opérations de prospection. Seule NETDEV et les entreprises tierces liées contractuellement à NETDEV pour la bonne exécution de la Commande du Client sont destinataires des données personnelles collectées ; ainsi que, pour répondre à ses obligations légales ou dans son intérêt légitime (prospection et défense de ses intérêts), les auxiliaires de justice, les conseils soumis à une obligation de secret, les officiers ministériels et les organismes chargés d'effectuer le recouvrement de créances.

Les données personnelles sont conservées pendant la durée de la période de fourniture des Prestations et feront ensuite l'objet d'un archivage intermédiaire

pour la durée nécessaire au respect de ses obligations légales ou à la préservation de ses intérêts (durée de prescription).

Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données ainsi que d'un droit d'opposition, de limitation du traitement des données opéré par NETDEV, en fonction de la base juridique sur laquelle est fondée ledit traitement. Si le Client et/ou ses préposés souhaitent exercer leurs droits, ils devront contacter NETDEV à l'adresse suivante [john@netdev.fr](mailto:john@netdev.fr). En cas de non réponse ou de réponse non satisfaisante, la personne concernée a la faculté de saisir la CNIL (<https://www.cnil.fr/>).

#### **11.2. Données sous-traitées par NETDEV**

Le Client, qui demeure seul responsable du choix des Prestations, s'assure qu'elles présentent les caractéristiques et conditions requises pour pouvoir procéder aux traitements de données à caractère personnel envisagés.

NETDEV est autorisée à traiter pour le compte du Client, responsable de traitement, les données à caractère personnel nécessaires pour réaliser ses Prestations, et ce pour la durée desdites Prestations.

Il est rappelé que le responsable de traitement assume la responsabilité du traitement des données personnelles et que celui-ci dispose des droits nécessaires à cet effet. NETDEV, en tant que sous-traitant, ne traite les données personnelles que sur instruction documentée du Client, responsable de traitement.

A ce titre, les modalités, ainsi que les obligations de chacune des Parties sont déterminées dans l'Accord sur la protection des données annexé aux présentes CGS.

Il est précisé que, sur demande du Client, la société NETDEV restituera lesdites données, dans un délai de quinze (15) jours compter de la date de réception de la demande, sans préjudice de l'obligation pour le Client d'assurer la sauvegarde des données. La société NETDEV s'engage à détruire toute donnée personnelle fournie par le Client à première demande de ce dernier, et en toute hypothèse dans un délai de 6 mois à compter du terme du Contrat ou en cas de résiliation de ce dernier.

### **CHAPITRE 3 : CLAUSES APPLICABLES AUX PRESTATIONS FINANCIÉES PAR UN CONTRAT DE LOCATION**

Le présent chapitre est applicable uniquement lorsque les Prestations font l'objet d'un financement par un contrat de location financière conclu entre le Client et un organisme tiers, tels que LOCAM ou GRENKE (ci-après « **Partenaire financier** »).

Le Client reconnaît que :

- Le contrat de location financière est juridiquement indépendant du présent Contrat ;
- NETDEV n'est ni partie ni responsable de l'exécution du contrat de location financière ;
- Les obligations de paiement du Client envers le Partenaire financier sont indépendantes de l'exécution des Prestations.

#### **12. Facturation par le Partenaire financier**

NETDEV informe le Client qu'elle a donné mandat à son Partenaire financier de procéder à l'émission et à l'encaissement des factures afférentes aux Prestations fournies dans le cadre du Contrat. A ce titre, le Client s'engage à régler directement au Partenaire financier les sommes dues au titre du Contrat, conformément aux modalités précisées au contrat de location financière ou sur les factures émises.

Afin de permettre la mise en œuvre du mandat de facturation, le Client accepte que certaines de ses données (identité, coordonnées, montant facturé, échéancier de règlement) soient transmises au Partenaire financier. Ces données sont traitées conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

#### **13. Indépendance des contrats**

Le Contrat conclu entre le Client et NETDEV demeure indépendant et juridiquement distinct de tout contrat de location financière ou tout autre contrat conclu avec le Partenaire financier.

En conséquence, la résiliation, l'annulation ou l'inexécution de l'un de ces contrats n'affecte pas la validité ou l'exécution de l'autre, sauf stipulation contraire. Cependant le Client reconnaît qu'en cas d'impayé, de résiliation anticipée ou de cessation pour quelque cause que ce soit du contrat de location financière, le Client ne pourra prétendre à aucun maintien des Prestations fournies par NETDEV.

En outre, le Client reconnaît qu'il ne peut exiger aucun transfert, remise ou récupération du Site internet édité par NETDEV.

En tout état de cause, NETDEV, en tant que titulaire des droits de propriété intellectuelle attachés au Site internet, reste libre de concéder ou non ses droits, notamment d'utilisation, de reproduction ou de représentation du Site internet, à l'issue du Contrat.

Il convient de préciser que la décision d'octroi, de refus ou de suspension d'un financement par un Partenaire financier relève de la seule responsabilité de ce dernier. NETDEV ne pourra être tenue responsable de cette décision, laquelle ne saurait constituer un motif d'annulation ou de résolution du Contrat.

#### **14. Absence de solidarité**

Il est expressément convenu qu'aucune solidarité ni responsabilité conjointe n'existe entre NETDEV et le Partenaire financier. Chacune des sociétés demeure seule responsable de ses propres prestations et obligations contractuelles. En particulier, NETDEV ne saurait être tenue responsable des manquements, défaillances ou inexécutions imputables au Partenaire financier.

#### **15. Cohérence contractuelle**

Dans l'hypothèse où le Client souscrit parallèlement un contrat de location financière auprès d'un Partenaire financier, les stipulations relatives à la durée, la périodicité, les modalités de règlement et la résiliation du présent Contrat seront remplacées par celles prévues dans le contrat de location conclu avec le Partenaire financier. En cas de contradiction avec le présent Contrat, les stipulations du contrat conclu avec le Partenaire financier prévaudront sur ces seuls points.

## CHAPITRE 4 : CLAUSES COMMUNES AUX PRESTATIONS

### 16. Livraison

Les Prestations seront fournies dans le délai indiqué dans le Devis à compter de la Commande, dès lors que l'ensemble des pièces et des informations nécessaires à la réalisation des Prestations ont été communiqués et remis à NETDEV, et le cas échéant, de l'encaissement de l'acompte exigible à ce titre.

Les délais d'exécution sont donnés à titre indicatif au sein du Devis ou du Contrat. Par conséquent, les dépassements de délai ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue, ou à annulation des Commandes en cours.

Tout changement dans le projet en cours d'exécution des Prestations pourra entraîner une modification des délais d'exécution. NETDEV communiquera alors au Client un nouveau délai indicatif d'exécution.

La société NETDEV se réserve le droit de suspendre toute Commande dans l'attente des éléments du Client devant figurer dans le cadre de celle-ci, sans préjudice ni contrepartie financière et sans que cela ne constitue motif de résiliation de la Commande.

Dans le cas où le Client mettrait un temps anormalement long à fournir les éléments nécessaires à la bonne exécution des Prestations, la société NETDEV se réserve le droit d'établir une facture intermédiaire pour les travaux déjà réalisés.

### 17. Conditions tarifaires

#### 17.1. Détermination du prix

Le prix des Prestations est mentionné au sein du Devis.

Les prix sont définis hors taxes et majorés des taxes, notamment la TVA, en vigueur au moment de la facturation.

Il est précisé que toutes les dépenses réalisées dans le cadre de l'exécution des Prestations seront à la charge du Client. A ce titre, le prix des Prestations n'inclut pas les frais et débours divers susceptibles d'être engagés par NETDEV. Le cas échéant, les frais et débours seront facturés sur présentation de justificatif et feront l'objet d'un accord préalable entre les Parties.

Il est convenu que si les Prestations durent plus d'un an, les prix pourront être révisés annuellement par NETDEV.

#### 17.2. Modalités de paiement

Chaque Prestation donnera lieu à l'établissement de factures libellées au nom du Client.

Les modalités de facturation sont définies au sein du Devis.

Les factures sont payables en euros par virements bancaires exclusivement aux coordonnées mentionnées sur la facture.

Les Prestations ne seront exécutées qu'après réception de l'acompte par NETDEV, tel que défini au sein du Devis, étant précisé que l'acompte n'est pas remboursable.

### **17.3. Délais de paiement**

Sauf mention contraire au sein du Devis, les factures sont payables trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture. Toute facture doit être payée à son échéance, même en cas de litige sur son libellé ou son contenu qui fera, le cas échéant, l'objet d'une régularisation ultérieure. Tout désaccord sur la facture doit être signalé dans un délai de huit (8) jours après sa réception. Passé ce délai, la facture sera considérée comme acceptée.

### **17.4. Retard de paiement**

Si une facture arrivée à échéance n'est pas réglée, même partiellement, s'appliqueront, de plein droit et sans préjudice de dommages-intérêts auxquels NETDEV pourrait prétendre, des pénalités de retard. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. Elles courront à compter du lendemain de la date d'échéance.

Le montant des pénalités sera calculé par l'application aux sommes restant dues (i) d'un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 5 points de pourcentage, ou au taux minimum imposé par l'article L.441-10 du Code de commerce s'il est supérieur, ainsi que (ii) d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros par facture.

En cas de retard de paiement, NETDEV se réserve également le droit de suspendre immédiatement ses Prestations ou toutes les Commandes en cours, jusqu'au complet paiement des sommes dues, et/ou annuler l'éventuelle remise accordée sur la facture ; et ce quelles que soient les conditions stipulées lors de la Commande, et sans préjudice de toute autre voie de recours.

### **17.5. Escompte pour paiement comptant**

Tout paiement anticipé n'entrainera aucun escompte.

## **18. Responsabilité**

La société NETDEV est responsable de ses Prestations conformément aux règles de droit commun et se trouve soumise à une **obligation de moyens**.

La société NETDEV est responsable des dommages matériels directs qui seraient causés au Client du fait d'une faute contractuelle exclusivement imputable à la société NETDEV et démontrée par le Client, à l'exclusion de tout dommage immatériel et/ou indirect tels que les pertes de données, de chiffre d'affaires, de profits et les atteintes à l'image ou à la réputation.

Conformément aux articles 7.2 et 7.3 des CGS, l'application des corrections par la société NETDEV sur le Site internet du Client pourra causer une indisponibilité de celui-ci, sans que la responsabilité de la société NETDEV ne puisse être recherchée à ce titre.

Les dommages matériels causés par la société NETDEV sont susceptibles d'être indemnisés dans la limite expresse du montant total de la garantie de l'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle de cette dernière souscrite auprès de AIG EUROPE, établi sous le N° RD01787684T, pour chaque sinistre, au titre de son activité, communicable sur demande écrite du Client.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de la Société NETDEV serait retenue, elle sera limitée au montant hors taxe du prix des Prestations commandées au titre de la Commande concernée.

Les stipulations du Contrat, et notamment les prix convenus, répartissent le risque entre les Parties. Les Parties reconnaissent qu'en conséquence la limitation de responsabilité prévue ci-dessus n'est pas dérisoire et ne contredit pas la portée de l'obligation essentielle de NETDEV.

Aucune action née du Contrat, quelles qu'en soient la nature, le fondement ou les modalités, ne peut être intentée par les Parties plus d'un (1) an à compter de la survenance du fait génératrice.

Le Client demeure seul responsable du contenu du Site internet fourni à la société NETDEV et des dommages pouvant découler de son utilisation ou de son affichage. Le Client s'engage à assurer à ses frais la défense de NETDEV dans le cas où ce dernier ferait l'objet d'une action en revendication relative aux données, informations, messages et autre contenu diffusé sur le Site internet du Client, et prendra à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi.

La responsabilité de NETDEV ne peut pas non plus être recherchée pour tout retard de livraison des éléments que le Client doit fournir pour les besoins du projet. Tout retard dû au Client impacte directement le délai de livraison du projet, et de façon générale, la bonne exécution des Prestations.

Enfin, la société NETDEV ne pourra être tenue responsable des dysfonctionnements du Site et/ou des serveurs d'hébergement qui ne lui serait pas imputable directement, ou d'une défaillance des opérateurs des réseaux de communication sur Internet et en particulier du ou des fournisseurs d'accès du Client.

## **19. Durée - Résiliation anticipée**

Le Contrat entre en vigueur à compter de la date de la Commande, et ce pour la durée des Prestations, ou le cas échéant, la durée mentionnée dans le Devis.

S'agissant de la **Prestation de création de Site**, aucune rupture anticipée du Contrat ne saurait intervenir.

**Lorsque la Prestation fait l'objet d'un abonnement**, le Contrat, renouvelé ou non, est un contrat à durée déterminée dont les modalités de durée sont définies au présent article.

La durée de l'abonnement est définie au Devis ou, à défaut de stipulation de durée au sein du Devis, la durée est de douze (12) mois (ci-après « Durée Initiale »).

A défaut de résiliation avant son terme dans les conditions définies à l'Article « Résiliation pour manquement », le Contrat se renouvellera par tacite reconduction pour une durée de douze (12) mois à la fin de chaque Durée d'Engagement, sans que la durée totale du Contrat ne puisse excéder 5 ans. A l'issue de cette durée, les Parties s'engagent à se réunir et à échanger de bonne foi sur les modalités de poursuite de leur relation. La Durée d'Engagement désigne soit la Durée Initiale si celui-ci n'a pas été renouvelé, soit sa durée de renouvellement s'il a été renouvelé.

Dans le cas où le Contrat est renouvelé tacitement, le Contrat se poursuit pour la même durée de 1 an et aux mêmes conditions que celles définies aux présentes.

Les Parties pourront renoncer à la tacite reconduction à chaque date anniversaire du Contrat, par notification préalable écrite à l'autre Partie au moins un (1) mois avant ladite date d'anniversaire. En d'autres termes, si le Client résilie en cours d'engagement en respectant le préavis susmentionné, il aura accès aux Prestations associées jusqu'à la fin de cette Durée d'Engagement et le Contrat ne sera alors pas renouvelé.

Toute Durée d'Engagement facturée ne sera pas remboursée.

A compter de la fin du Contrat, quelle qu'en soit la cause, le Client n'aura plus accès aux Prestations associées. NETDEV facturera les sommes dues au titre du Contrat et des Prestations jusqu'au jour effectif de la résiliation. Le Client s'engage à payer ces sommes.

## **20. Résiliation pour manquement**

Chacune des Parties peut, en cas de manquement grave de l'autre Partie à l'une de ses obligations, résilier, de plein droit et sans formalité judiciaire, le Contrat moyennant l'envoi préalable d'une lettre de mise en demeure de s'exécuter par lettre recommandée avec accusé de réception, et sous réserve que cette lettre de mise en demeure soit restée infructueuse pendant trente (30) jours suivant sa réception ou que la Partie défaillante n'ait pas proposé de plan d'action sérieux à la Partie lésée pour remédier audit manquement.

## **21. Force majeure**

Les Parties ne peuvent être tenues responsables du non-respect de leurs obligations si celui-ci résulte d'un cas de force majeure ou de toute difficulté de réalisation des Prestations due à des intempéries, faits de guerre, grève totale ou partielle ou conflits sociaux, terrorisme, actes de guerre, décisions d'une autorité légale ou administrative, incendies, inondations, troubles civils, tremblement de terre, catastrophes naturelles, un arrêt maladie longue durée, maladies épidémiques, mises en quarantaine, accidents, coupures d'électricité et de réseau internet ou autres événements indépendants de la volonté des deux Parties ( ci-après les « **Cas de Force Majeure** »).

Si une Partie est empêchée de satisfaire ses obligations en conséquence d'un Cas de Force Majeure, elle devra en aviser l'autre Partie dans les meilleurs délais.

Dans le cas où l'événement qui donne lieu au Cas de Force Majeure se prolonge pendant plus de trente (30) jours consécutifs, les Parties engageront des discussions en vue d'adopter les mesures adéquates en fonction des circonstances. Si elles n'arrivaient pas à se mettre d'accord au terme d'un délai de quinze (15) jours, chacune des Parties sera libre de résilier immédiatement et de plein droit tout ou partie du Contrat, sans indemnités pour aucune des Parties.

## **22. Imprévision**

Conformément à l'article 1195 du Code civil, si un changement de circonstances imprévisible lors de la conclusion du contrat, notamment d'ordre technique, rend l'exécution des Prestations excessivement onéreuse, complexe ou disproportionnée pour NETDEV, celui-ci pourra solliciter une renégociation du Contrat.

Sont notamment visées les situations dans lesquelles le Site internet du Client présente des vulnérabilités de sécurité avérées ou récurrentes, une architecture obsolète ou instable, ou des dépendances, extensions, composants ou développements tiers rendant sa sécurisation difficile, incertaine ou nécessitant des interventions répétées ou exceptionnelles excédant le périmètre contractuel initial.

NETDEV notifiera le Client par écrit des circonstances invoquées et de leurs conséquences sur l'équilibre économique et technique du Contrat. Les Parties s'engagent à négocier de bonne foi, dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de cette notification, les adaptations nécessaires des conditions contractuelles, notamment financières, techniques ou organisationnelles.

À défaut d'accord à l'issue de ce délai, ou en cas d'urgence liée à un risque manifeste pour la sécurité des infrastructures de NETDEV ou de tiers, NETDEV pourra résilier le contrat de plein droit, sans indemnité, moyennant un préavis de trente (30) jours calendaires, notifié par écrit.

Pendant la durée du préavis, NETDEV assurera la continuité des Prestations dans la limite de la faisabilité technique et sous réserve de l'absence de risque grave pour la sécurité de ses systèmes ou de ceux de tiers.

La présente clause ne saurait être interprétée comme faisant peser sur NETDEV une obligation de sécurisation illimitée du Site du Client, notamment lorsque les causes de vulnérabilité résultent du code, des choix techniques ou des interventions du Client ou de tiers.

## **23. Collaboration**

L'ensemble des engagements visés au Contrat ne pourra être réalisé qu'en collaboration étroite avec le Client et en fonction des informations qui seront communiquées à la société NETDEV par ce dernier.

Le Client est informé que la définition précise, exhaustive et stable de ses besoins est déterminante pour permettre à NETDEV de réaliser les Prestations.

La réussite du Contrat nécessite en effet une collaboration active et spontanée de chaque Partie notamment afin de respecter le calendrier qu'elles

se sont éventuellement fixées. Dès lors, les Parties s'engagent à répondre par écrit et dans les délais convenus à toutes demandes émanant de l'autre Partie, nécessaires à l'avancement des Prestations.

Le Client s'engage notamment à communiquer à NETDEV l'ensemble des informations et de la documentation relative à l'objet des Prestations dont il a connaissance, et à permettre à NETDEV d'échanger avec toute personne qui aurait les compétences et pouvoirs nécessaires pour répondre à ses demandes dans le cadre de l'exécution des Prestations.

Le Client s'engage par conséquent à tout mettre en œuvre pour permettre à la société NETDEV de réaliser les Prestations dans les meilleures conditions.

#### **24. Sous-traitance**

La société NETDEV se réserve le droit, en tant qu'entreprise indépendante, de sous-traiter tout ou partie de l'exécution de ses Prestations. Le Client s'engage à ne pas refuser une telle sous-traitance sans motif sérieux et légitime. En tout état de cause, NETDEV demeure l'interlocuteur unique du Client et reste responsable vis-à-vis du Client du respect des obligations ainsi sous traitées.

#### **25. Mention du nom de la société NETDEV et du nom du Client**

Lorsque la société NETDEV a réalisé le Site internet du Client, le nom de la société NETDEV sera cité sur une page du Site internet accessible de la page d'accueil en tant qu'auteur du Site internet, ce que le Client accepte.

Dans tous les cas, le Client autorise expressément la société NETDEV à mentionner la dénomination sociale ou son nom commercial ou tout autre signe distinctif, à titre de référence commerciale, sur le site internet de NETDEV ou toute autre documentation mentionnant ses activités de création et d'hébergement de sites internet en fonction du service utilisé par le Client.

#### **26. Confidentialité**

Sont considérées comme confidentielles, les informations échangées par les Parties dans le cadre de l'abonnement relatives aux prix, à la proposition et aux conditions de l'abonnement, à la propriété intellectuelle du Site ainsi que toutes celles qui sont identifiées par l'apposition de la mention « confidentiel » ou toute mention signifiant incontestablement la même chose (ci-après « **Informations Confidentielles** »).

Les Parties s'engagent à préserver la confidentialité la plus stricte des Informations Confidentielles qu'elles reçoivent dans le cadre des présentes. Les Parties s'engagent à ne pas divulguer ni exploiter ces Informations Confidentielles d'une autre façon que celle nécessaire à l'exécution des présentes. En cas de doute, avant toute divulgation d'Informations Confidentielles, l'accord de la Partie à laquelle elles appartiennent devra être demandé.

La Partie réceptrice s'engage sur les Informations Confidentielles émanant de l'autre Partie à les maintenir confidentielles et prendre les mesures nécessaires pour que les Informations Confidentielles soient conservées et traitées avec le même degré de précaution et de protection qu'elle accorde pour ses propres informations confidentielles de même importance. Ainsi, les Parties veilleront à restreindre l'accès aux Informations Confidentielles aux seules personnes ayant besoin d'avoir accès à ces Informations Confidentielles dans le cadre des prestations fournies au titre des présentes.

Les informations n'étant pas spécifiquement désignées comme étant confidentielles sont traitées comme telles lorsqu'on peut raisonnablement estimer qu'elles fournissent à un tiers un avantage financier ou concurrentiel, ou lorsque leur révélation peut constituer un préjudice financier pour l'une ou l'autre des Parties.

Sans préjudice de ce qui précède, l'obligation de confidentialité ci-dessus n'est pas applicable (i) aux informations qui étaient déjà disponibles publiquement préalablement à leur communication, (ii) aux informations reçues d'un tiers de manière licite, (iii) aux informations qui étaient déjà en possession du Client préalablement à leur communication, ou (iv) aux informations dont la divulgation est prescrite par la loi.

Cette obligation est valable pendant la durée des prestations fournies par NETDEV au Client et pendant un (1) an à compter de leur terme, quelle qu'en soit la cause.

#### **27. Droit de rétractation (clause applicable au Client de moins de 6 salariés n'ayant pas d'activité dans le domaine concerné par les présentes CGS)**

La présente clause est uniquement applicable (i) si le Client est une personne morale qui compte moins de 6 salariés et dont l'objet du contrat est étranger à son champ d'activité principal et (ii) à la condition que le devis ait été accepté à distance à la suite d'un démarchage téléphonique ou en dehors des bureaux de NETDEV.

Si les conditions ci-dessus sont remplies, à compter de la date de la Commande, et conformément à la législation en vigueur, le Client dispose d'un délai de quatorze jours pour faire valoir son droit de rétractation auprès de NETDEV à compter de la Commande.

Pour ce faire, le Client doit faire parvenir dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant son intention de se rétracter, à l'adresse suivante : 8 Avenue du Pré Closet, 74940 ANNECY-LE-VIEUX.

Le remboursement du montant versé à la Commande sera effectué au plus tard dans les quatorze jours suivant la réception de la lettre.

En application de l'article L. 221-25 du Code de la consommation, si le Client souhaite qu'une Prestation commence avant la fin du délai de rétractation, il pourra le demander expressément à NETDEV. Dans sa demande, le Client devra reconnaître qu'après que NETDEV aura entièrement exécuté la Prestation, le Client ne disposera plus du droit de rétractation.

Par ailleurs, le Client est informé que s'il décide d'exercer son droit de rétractation avant la fin de la Prestation, il sera tenu de verser à NETDEV un

montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la Prestation convenu dans le Contrat.

A défaut d'une telle demande expresse, NETDEV ne sera pas tenue de commencer les Prestations avant expiration du délai de rétractation.

## **28. Dispositions diverses**

NETDEV pourra céder le Contrat sous réserve de notification préalable du Client

Les CGS, et plus largement le Contrat, constituent l'intégralité de l'accord conclu entre les Parties et remplacent en tous points les accords, lettres d'intention, courriers et propositions antérieures entre elles, quelle qu'en soit la forme ou l'appellation et portant sur le même objet, à l'exception de ceux listés aux présentes.

Le fait que l'une des Parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGS ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

La nullité de l'une des dispositions des CGS, ne remet pas en cause la validité des présentes CGS. Dans ce cas, les Parties devront, si possible, remplacer cette disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des CGS.

En cas d'extinction du Contrat pour quelque cause que ce soit, toute clause qui prévoit sa survie au Contrat ainsi que toute clause ou annexe, qui par nature doit survivre à l'extinction du Contrat resteront en vigueur et notamment les articles : « Confidentialité », « Loi applicable et juridiction compétente » et « Responsabilité » des présentes CGS.

## **29. Loi applicable et juridiction compétente**

Les Parties conviennent que les présentes CGS et leurs conséquences sont soumises au droit français. La langue des présentes et des relations entre les Parties est le français.

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGS, les Parties conviennent qu'elles rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments et informations nécessaires.

**Si au terme d'un délai de trente (30) jours, les Parties ne parvenaient pas à se mettre d'accord, TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES CGS ET LES ACCORDS QUI EN DECOULENT POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESOLUTION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ANNECY – OU EN CAS DE DEFAUT DE COMPETENCE MATERIEL, DU TRIBUNAL COMPETENT DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DU LIEU DE DOMICILIATION DE NETDEV.**

Fait à :

Le :

Nom / Prénom / Qualité signataire :

Signature :